



Réforme du collège : un décret, ça s'abroge !

TOUS EN GREVE LE 11 JUIN



La grève du 19 mai pour le retrait de la réforme du collège a été très suivie avec un taux de grévistes de 50% dans les collèges de l'académie, 1500 manifestants dans l'académie, 80 établissements représentés à Rouen dont 70 collèges.

80 % de grévistes au collège Paul Bert à Evreux, 71% de grévistes au collège de bourg achard, 70 % au collège Barbey à Rouen, 75 % au collège de Oissel, 60 % au collège Léger à Petit Quevilly, 65 % au collège branly de grand quevilly 53% au collège Alain à Maromme, ...

Au niveau national, le ministère a enclenché une guerre des chiffres, mais c'est plus de 50% des enseignants de collège qui étaient en grève. Et pourtant, dès le lendemain, le gouvernement répondait en publiant les décrets. Najat Vallaud Belkacem a voulu montrer sa détermination mais aussi étouffer dans l'oeuf la contestation par crainte qu'un mouvement de grève se développe dans toute l'éducation. Parce que c'est toute l'école qui souffre, avec notamment des effectifs surchargés dans les écoles, les collèges, les lycées, il faut construire un mouvement de grève de toute l'éducation suffisamment puissant

Lors de la grève du 19 mai, les AG très fournies de l'académie avaient voté pour une date de grève nationale au plus tard le 2 juin. La CGT éduc'action Haute Normandie avait fait cette proposition et avait signé le 21 mai, au sein de l'intersyndicale académique un communiqué pour une grève nationale au plus tard le 4 juin. C'est la date du 11 juin qui a été décidée nationalement. La réussite de cette journée montrera notre détermination dans la lutte pour l'abrogation de la réforme du collège, et ce malgré le travail de sape du gouvernement, et conditionnera les suites de cette journée. A cette date se posera en AG la question de la construction d'un mouvement de grève puissant de tous les personnels de l'éducation nationale, pour imposer l'abrogation du décret « réforme du collège », mais aussi du décret nous imposant la multiplication des missions et les IMP, et obtenir à un plan de recrutement massif de 80 000 personnels titulaires dans l'éducation.

C'est toute l'éducation qui a besoin de se mobiliser !

ROUEN

10h00, rectorat

AG à 11h30, maison

des associations rue Dumont d'Urville

CCF en lycée professionnel : un revirement qui donne le tournis !



Au lieu de confirmer la bien mauvaise nouvelle du passage en CCF (contrôle en cours de formation) du français et de l'histoire- géographie pour le « BEP » dès la rentrée prochaine en classe de seconde, nous venons d'apprendre que le ministère a décidé de surseoir à cette transformation de l'épreuve dans l'attente, notamment, d'une réflexion plus globale sur l'évaluation dans l'enseignement professionnel et sur le CCF. Pour le moment, l'épreuve ponctuelle est maintenue telle qu'elle est, du moins pour la rentrée 2015. Notre première réaction est malgré tout le soulagement (La CGT Educ' action de Haute-Normandie s'est toujours prononcée clairement contre le CCF et sa généralisation). Tout au long de l'année, les collègues pestent contre la lourdeur des CCF et dénoncent des diplômés-maison : les PLP lettres- histoire n'ont donc aucune envie de subir le même sort ni les mêmes pressions pour surnoter.

La seconde réaction est l'agacement à l'égard des revirements ministériels.

Depuis plus d'un an, les annonces contradictoires se succèdent, sur les CCF, sur la question des PFMP qui auraient dû passer à 18 semaines sur 3 ans, sans que cela ne se produise au final.

Enfin, la vigilance s'impose. En effet, le ministère dit réfléchir plus globalement sur les CCF et l'évaluation dans l'enseignement professionnel. Mais quelles sont ses intentions : supprimer les notes en LP ? Généraliser l'évaluation par compétences ? Instaurer le contrôle continu ? Passer au 100% CCF ? Ce qui est sûr, c'est que le ministère aura en tête avant tout des considérations budgétaires, ainsi que le souci de satisfaire aux desiderata du patronat.